



LES VALORISTES
COOPÉRATIVE
DE SOLIDARITÉ

À Montréal, le 10 septembre 2020

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
141 avenue du Président-Kennedy, 8e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4

**Pour une intégration rapide des entreprises d'économie sociale, comme la Coopérative de solidarité
Les Valoristes, dans l'écosystème de la consigne au Québec**

Monsieur le Ministre,

Nos activités battent actuellement leur plein et nous voyons quotidiennement la différence que nous faisons sur le terrain, tant sur le plan environnemental que social, et ce, plus que jamais dans le contexte particulier de la crise de la COVID. Pourtant, comme chaque année depuis huit ans, nous voyons arriver la fin de nos activités faute de rémunération pérenne de nos activités de récupération.

Aussi, alors que

- Les contenants consignés ne peuvent plus être ramenés chez plusieurs détaillants au centre-ville de Montréal ou, que pour des raisons sanitaires, des limitations sont souvent imposées au retour de ces contenants;
- Cet arrêt partiel menace de détériorer les saines habitudes de récupération de la population;
- La récupération de la consigne a toujours représenté – et demeure particulièrement en ces temps de crise – une économie de subsistance essentielle pour une partie de la population vulnérable;
- Des entreprises d'économie sociale spécifiquement dédiées à la récupération de contenants consignés, telle que la Coop Les Valoristes ont la capacité d'opérer de façon sécuritaire sur le long terme tout en assurant une mission sociale et pourraient s'intégrer, en zone urbaine, aux futurs points de dépôts annoncés dans le cadre de votre ambitieuse et si nécessaire réforme de la consigne;

:

1710 rue Beaudry, local 2.42 Montréal, Québec, H2L 3E7
(514) 836-0640
www.cooplesvaloristes.ca



LES VALORISTES
COOPÉRATIVE
DE SOLIDARITÉ

Nous vous demandons que la Coopérative de solidarité les Valoristes, soit au plus vite intégrée dans le système de récupération et de financement de la consigne, afin que nous puissions poursuivre nos activités de récupération et notre mission sociale. Cela nous permettra aussi de continuer d'être des moteurs d'innovation et d'apprentissage pour les futurs points de dépôts, comme nous l'avons fait ce printemps avec l'accompagnement de plusieurs détaillants et organismes environnementaux dans le cadre des collectes solidaires.

À cette fin, nous vous invitons à établir rapidement avec les différents partenaires du système de consigne un mécanisme de financement des activités des entreprises d'économie sociale spécifiquement dédiées à la récupération, au tri et à la manutention de contenants consignés à l'instar de la prime de manutention que reçoivent les détaillants pour la récupération de chaque contenant consigné.

En vous remerciant de l'attention portée à notre requête, nous nous tenons à votre entière disposition.

Cordialement,

Le Conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Les Valoristes.

Vous trouverez ci-jointe la liste des organismes qui appuient notre demande par ordre alphabétique :



1710 rue Beaudry, local 2.42 Montréal, Québec, H2L 3E7
(514) 836-0640
www.cooplesvaloristes.ca